

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Droits humains, libertés (France) > Liberté de presse, d'expression, de manifester (France) > **Liberté de presse : pour le classement de l'enquête contre les journalistes (...)**

Liberté de presse : pour le classement de l'enquête contre les journalistes qui ont osé exposer les mensonges du gouvernement sur les ventes d'armes françaises dans les « Yemen Papers »

samedi 27 juillet 2019, par [Amnesty International France](#) (Date de rédaction antérieure : 26 juillet 2019).



Bonjour ,

Le procureur de Paris Rémy Heitz va décider très prochainement s'il lance des poursuites contre les journalistes qui ont osé exposer les mensonges du gouvernement sur les ventes d'armes françaises dans les « Yemen Papers ».

L'ouverture d'une enquête préliminaire par le Parquet de Paris et la convocation de ces journalistes par les services de renseignement français représentent des atteintes inacceptables au secret des sources, à la liberté de la presse et à la liberté d'expression. Les journalistes doivent pouvoir enquêter sans crainte de représailles.

Nous demandons à Rémy Heitz de classer cette enquête sans engager de poursuites. Vous aussi, agissez avec nous pour l'interpeller.

J'ÉCRIS AU PROCUREUR

Depuis le mois de février, la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) a convoqué sept journalistes qui avaient enquêté sur les ventes d'armes de la France à l'Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis et sur l'utilisation de ces armes contre des civils au Yémen.

Ces convocations font suite à l'ouverture de l'enquête préliminaire par le Parquet de Paris à l'encontre de ces journalistes. Les interrogatoires qu'ils ont subis visaient essentiellement à leur faire révéler leurs sources : il s'agit d'une tentative de violation inacceptable du secret des sources, et d'une atteinte à la liberté de la presse et à la liberté d'expression.

Vous avez déjà été des dizaines de milliers en France et dans le monde à écrire à Rémy Heitz, procureur de Paris, pour lui demander de classer immédiatement sans suite cette enquête préliminaire. Lors d'un rendez-vous avec lui, il nous a indiqué qu'elle arrivait bientôt à son terme. Il est donc essentiel de maintenir la pression pour que les journalistes ne soient pas poursuivis et pour

défendre la liberté de la presse en France.

Nicolas Krameyer
Responsable programme « Libertés »
pour Amnesty International France

INTERPELLER LE PROCUREUR

EN FRANCE, DES JOURNALISTES ONT BESOIN DE VOUS

Ça se passe en France... Pour avoir exposé les mensonges du gouvernement au sujet des ventes d'armes françaises, des journalistes sont harcelés par les autorités. Interpellez le Procureur de la République pour mettre fin à ces pressions !

Depuis le mois de février, les services de renseignement français ont convoqué sept journalistes qui avaient enquêté sur les ventes d'armes de la France à l'Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis et sur l'utilisation de ces armes contre des civils au Yémen. Depuis le mois de février, les services de renseignement français ont convoqué sept journalistes qui avaient enquêté sur les ventes d'armes de la France à l'Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis et sur l'utilisation de ces armes contre des civils au Yémen.

Ces convocations font suite à l'ouverture d'une enquête préliminaire par le Parquet de Paris à l'encontre de ces journalistes. Les interrogatoires qu'ils ont subis visaient essentiellement à leur faire révéler leurs sources : il s'agit d'une tentative de violation inacceptable du secret des sources..

Comme vous l'aurez compris, cette affaire menace la liberté d'expression et la liberté de la presse.

Nous avons déjà été des dizaines de milliers en France et dans le monde à écrire à Rémi Heitz, procureur de Paris, pour lui demander de classer immédiatement cette enquête préliminaire qui arrive bientôt à son terme. Il est donc essentiel de maintenir la pression pour que les journalistes ne soient pas poursuivis et puissent continuer à exercer leur métier sans crainte de représailles.

ENVOYEZ UN MAIL AU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE DE PARIS, RÉMY HEITZ

Recopiez ce courriel et adressez-le à sec.c1.tgi-paris.justice.fr.

Pour nous permettre un suivi des emails envoyés, merci de mettre cette adresse en copie : ddh.amnesty.fr

Monsieur le Procureur de la République,

Je vous écris pour vous faire part de ma profonde préoccupation face à l'enquête préliminaire que vos services mènent actuellement sur de nombreux journalistes à la suite de la publication, en avril, des « Yemen papers », une enquête sur les ventes d'armes françaises à l'Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis et sur l'utilisation de ces armes contre des civils dans le contexte de la guerre civile au Yémen.

Je sais que depuis février, au moins sept journalistes ont été convoqués afin d'être interrogés par les services de renseignement en lien avec les informations sur les ventes d'armes françaises : Geoffrey

Livolsi, Mathias Destal (qui travaille pour le média en ligne Disclose), Benoît Collombat (qui travaille pour Radio France) et au moins quatre autres journalistes. Je sais également que les autorités ont convoqué ces journalistes en tant que « suspects » et que les questions qui leur ont été posées visaient essentiellement à l'identification de leurs sources.

Le droit à la liberté d'expression protège le droit de chercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toutes sortes, y compris des informations sur les violations graves des droits humains. Les journalistes jouent un rôle fondamental d'information du public et doivent pouvoir mener leurs activités sans être menacés ni harcelés en raison de leur travail.

Je crains que cette enquête ne vise à harceler ces journalistes et à les contraindre à révéler leurs sources. Les informations relatives aux violations des droits humains sont d'intérêt public et des journalistes ne devraient pas être poursuivis pour avoir communiqué de telles informations.

Je vous engage à clore immédiatement l'enquête visant ces journalistes, à respecter leur droit à la liberté d'expression et à veiller à ce qu'ils puissent continuer à exercer leur profession sans craindre des représailles.

Veillez agréer, Monsieur le Procureur de la République, l'expression de ma haute considération,

[VOTRE NOM & PRÉNOM]

ENVOYER LE MAIL

P.-S.

- Amnesty International (France). Publié le 26.07.2019 :
https://www.amnesty.fr/actions-mobilisation/en-france-des-journalistes-ont-besoin-de-vous?utm_source=emailing-action&utm_medium=email&utm_campaign=Email_YEMENPAPERS